

Service régional de contrôle

40 rue de la Vallée
BP 71710
80017 AMIENS CEDEX 1

Téléphone : 03 22 22 42 21

**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ
D'UN PRESTATAIRE DE FORMATION**
(Application de l'article R. 6351-6 du code du travail)

DÉCLARANT

Dénomination : CERCLE DE FORMATION GRANDIR ET SOURIRE ENSEMBLE

Adresse : 3 IMPASSE DES FOSSES

60200 COMPIEGNE

Adresse postale : 3 IMPASSE DES FOSSES

60200 COMPIEGNE

N° SIRET : 94220571700013
CODE NAF : 8623Z - Pratique dentaire
Statut : Société anonyme (SA)

Numéro de déclaration d'activité :

32600468860

Attribué le 23 septembre 2025

Direction régionale de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités
Cité Marianne
2 boulevard de Strasbourg
BP 90219
59019 LILLE CEDEX

Fait à AMIENS, le 23 septembre 2025

Le responsable du service régional
de contrôle
Alain DEHOUCK.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

CERCLE DE FORMATION GRANDIR ET
SOURIRE ENSEMBLE

3 IMPASSE DES FOSSES

Service Régional de Contrôle
Affaire suivie par : Alain DEHOUCK
Tél. : 03.22.22.42.21
Courriel : dreets-hdf.controle-fp@dreets.gouv.fr

60200 COMPIEGNE

Amiens, le 23 septembre 2025

A l'attention du dirigeant de l'organisme de formation
Lettre comportant des informations confidentielles

Objet : Déclaration d'activité d'un prestataire de formation
PJ : Récépissé de déclaration d'activité
Réf. :

Madame,

J'ai l'honneur de vous délivrer, ci-joint, un récépissé comportant le numéro d'enregistrement de votre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail.

Ce numéro ne doit en aucun cas être considéré comme un agrément. Il doit figurer sur vos conventions, contrats de formation professionnelle, bons de commande ou factures sous la forme :
« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32600468860 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE ».

Toute modification de l'un des éléments de la déclaration (dénomination, objet social, statut juridique, dirigeants, adresse) ainsi que la cessation d'activité devront faire l'objet d'une communication à l'administration, qui vous a délivré le numéro, dans un délai **de trente jours** en vue d'établir une déclaration modificative.

Création de votre compte de télédéclarant :

Pour déposer chaque année votre bilan pédagogique et financier, ou pour mettre à jour à tout moment la situation de votre organisme, rendez-vous sur l'application MAF :

<https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr>

Vous pouvez utiliser le compte avec lequel vous avez effectué votre déclaration d'activité, ou créer un nouveau compte. Saisissez ensuite le SIRET **94220571700013** et le code d'activation suivant :

Code responsable des accès : U7WWR4N77W4V

Ce code est confidentiel et ne doit pas être communiqué à un tiers.

En saisissant ce code, vous deviendrez également « responsable des accès », vous pourrez ainsi autoriser vos collaborateurs (ou des partenaires tiers) à accéder à MAF pour le compte de votre organisme.